
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

tenue le lundi 19 novembre 2018 à 9 h

777, boul. Marcel-Laurin

CA18 08 0619

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi 19 novembre 2018, à 9h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, agissant à titre de secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA18 08 0620

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 novembre 2018.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 novembre 2018.

ADOPTÉ.

CA18 08 0621

Le projet de règlement numéro RCA18-08-5 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial La Zone Décarie Nord et décrétant les cotisations pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1183231016).

ATTENDU que les dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De déposer le projet de règlement numéro RCA18-08-5 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial La Zone Décarie Nord et décrétant les cotisations pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, tel que présenté.

ADOPTÉ.

CA18 08 0622

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Secrétaire

Proposé par le conseiller Jacques Cohen ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À LA MAJORITÉ, LE CONSEILLER AREF SALEM S'ÉTANT ABSENTÉ :

De lever la séance extraordinaire à 9h35.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire-substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 décembre 2018.
